

Conseil du 9^e arrondissement
Séance du 13 mars 2017

Vœu à la Maire de Paris présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement relatif au bilan du plan vélo 2015-2020.

Vu la délibération 2015 DVD 99 relative au Programme vélo 2015-2020, qui prévoyait en son article 4 une présentation annuelle du bilan d'avancement du programme vélo 2015-2020 au Conseil de Paris et aux Conseils des arrondissements concernés;

Vu le plan d'amélioration de la pratique cyclable dans le 9^e arrondissement, adopté par le Conseil d'arrondissement du 2 mars 2015 ;

Considérant qu'à l'approche du deuxième anniversaire du plan vélo, aucun bilan n'a été porté à connaissance du Conseil de Paris ou des Conseils d'arrondissement ;

Considérant que le comité vélo récemment réuni a consisté en un point d'étape, sans convier ni les groupes politiques ni les mairies d'arrondissement ;

Considérant que devant ce manque d'information, une association a mis en place un observatoire du plan vélo sur Internet ;

Considérant que cet observatoire conclut que seuls 4 % des aménagements prévus d'ici 2020 ont été réalisés à ce jour ;

Considérant que la période d'observation des voies sur berges ne suffit pas à expliquer ces retards ;

Considérant que dans le 9^e, les aménagements prévus sur le boulevard Haussmann et les rues La Fayette et Châteaudun n'ont toujours pas été programmés ;

Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris présente, conformément à la délibération adoptée, un bilan d'avancement du programme vélo 2015-2020 au Conseil de Paris et aux Conseils d'arrondissement.